

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21002 - 78ÈME ANNÉE

L'élection du député de Polynésie à cette fonction est une première qui montre le chemin parcouru

Assemblée nationale : Moetai Brotherson, militant indépendantiste élu président de la Délégation des Outre-mer

Moetai Brotherson, député de Polynésie membre du Groupe GDR, a été élu hier président de la Délégation des Outre-mer. C'est la première fois qu'un militant indépendantiste occupe une telle responsabilité au sein des institutions de la République. L'absence de tollé à La Réunion et au gouvernement à l'annonce de cette nouvelle montre le chemin parcouru. En effet, c'est au cours de cette mandature que devra se régler la question du retour à l'indépendance de la Kanaky Nouvelle-Calédonie. Au contraire du candidat qui lui était opposé, Moetai Brotherson est membre d'un parti qui a été toujours solidaire de la lutte du FLNKS et de ses alliés : le développement par l'indépendance.

Composée de 54 membres dont 27 députés élus dans les anciennes colonies intégrées à la République, la Délégation des Outre-mer de l'Assemblée nationale élitait hier son président. Deux candidats étaient en lice. Moetai Brotherson, membre d'un parti militant pour l'indépendance de la Polynésie, et Nicolas Metzdorf, membre d'un parti militant contre l'indépendance de la Kanaky Nouvelle-Calédonie.

Les membres de cette institution ont élu Moetai Brotherson à cette fonction. Moetai Brotherson est également membre du Groupe GDR dont fait partie Fabien Roussel, candidat à la présidentielle soutenu par le PCR.

C'est la première fois qu'un militant indépendantiste occupe une telle responsabilité au sein des institutions de la République. C'est une République dont le parti de Moetai Brotherson veut s'émanciper. Aux dernières législatives, les deux députés de ce pays ont été élus sous l'étiquette NUPES. Ils ont choisi de siéger dans le Groupe GDR.

« Départementalistes » silencieux : où sont les discours de peur ?

Cette élection et les réactions qui ont suivi montrent le chemin parcouru. En effet, elle n'a pas suscité un tollé à La Réunion. Pourtant, notre île compte encore des responsables politiques se revendiquant « départementalistes » et donc opposés à toute évolution de La Réunion vers plus de responsabilité pour plus d'autonomie. Or le parti de Moetai Brotherson va plus loin que la revendication de plus d'autonomie au sein de la République, il veut quitter la République et redonner au peuple polynésien la totale maîtrise de son destin par le retour à l'indépendance de la Polynésie. Moetai Brotherson était invité à intervenir en direct dans le journal télévisé hier soir sur Réunion Première. Dans le même temps, ce même journal n'a pas relaté l'existence de la moindre marche de protestation à La Réunion avec des participants agitant des drapeaux « bleu-blanc-rouge ». Voilà de quoi faire réfléchir ceux qui ont cru aux messages de peurs véhiculés par des adversaires du PCR, qui n'a jamais pourtant revendiqué l'indépendance.

Répondant à une question relative au projet de loi sur la sécurité sanitaire, Moetai Brotherson a d'ailleurs fait part de sa volonté d'améliorer le dialogue entre « les outre-mer » d'une part, le gouvernement et le groupe majoritaire à l'Assemblée nationale d'autre part. Dans les anciennes colonies intégrées à la République, ce sont des candidats opposés à la politique du gouvernement qui composent la quasi-totalité des députés de ces territoires à l'Assemblée nationale.

« C'est une présidence ouverte et participative, exempte de tout dogmatisme que je porte », a-t-il par ailleurs indiqué sur sa page Facebook.

Ce message qui montre bien que même si des divergences existent, la main est tendue pour travailler ensemble afin de tenter d'améliorer la situation de la population.

Le retour à l'indépendance de la Kanaky Nouvelle-Calédonie en toile de fond

L'élection d'un militant indépendantiste à la présidence de la Délégation des Outre-mer à l'Assemblée nationale a lieu dans un contexte : c'est au cours de ces mandatures présidentielle et législative que devra se régler la question du retour à l'indépendance de la Kanaky Nouvelle-Calédonie. Ce territoire est en effet engagé plus en avant que la Polynésie sur cette voie.

Dans le gouvernement d'Isabelle Borne figure une membre d'un parti calédonien opposé au retour de l'indépendance de la Kanaky Nouvelle-Calédonie. Le candidat opposé à Moetai Brotherson se situe également dans la mouvance revendiquant le maintien de ce pays « dans l'ensemble Français ».

Dans le même temps, Paris travaille à mettre en place un axe Indo-Pacifique pour contrer les progrès de la

Chine. La Kanaky Nouvelle-Calédonie est un point important de cet axe. Paris a d'ailleurs pris parti pour les anti-indépendantistes en refusant de reporter un scrutin sur l'avenir institutionnel de la Kanaky Nouvelle-Calédonie en sachant que le peuple kanak n'allait pas prendre part au vote, car il était en pleine période de deuil en raison de la crise COVID-19. Mais cette attitude ne risque-t-elle pas de desservir les intérêts de la République dans cette région du monde quand la Kanaky Nouvelle-Calédonie aura recouvré son indépendance ?

Le nouveau président de la Délégation des Outre-mer à l'Assemblée nationale est membre d'un parti qui a été toujours solidaire de la lutte du FLNKS et de ses alliés : le développement par l'indépendance. En tant que président d'une telle institution, Moetai Brotherson occupe donc un poste stratégique à un moment stratégique.

M.M.

Enseignants stagiaires réunionnais nommés en France : l'idée du moratoire resurgit

Une cinquantaine de lauréats à un concours national de recrutement dans l'Éducation nationale seront nommés à la rentrée en tant que stagiaires en France. Comme ils ne sont pas titulaires, leur déménagement ne sera pas pris en charge par l'État. Plusieurs d'entre eux ont alerté les parlementaires. Ils se heurtent à un règlement qui est rappelé dans le « Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports » n° 15 du 14 avril 2022.

un fonctionnaire en fin de carrière qui n'a aucune attache avec La Réunion, et disposant de plus de 1500 points sur son barème, pourra malgré tout passer devant.

Proposition du PCR : le moratoire

Pour mettre fin à ce système, le PCR a proposé depuis 2007 une mesure d'exception pour La Réunion : favoriser la nomination de Réunionnais à La Réunion par un moratoire des mutations d'enseignants venant d'autres régions. En effet à La Réunion, des enseignants potentiels peuvent renoncer à cette vocation en raison du risque de devoir quitter La Réunion pour la France, ce qui est difficilement envisageable lorsque l'on a déjà fondé une famille. Le PCR rappelait que quand il a fallu massivement recruter des instituteurs au lendemain de l'abolition du statut colonial, des règles spécifiques étaient en place par l'État pour notre île afin de pourvoir les postes qui venaient de se créer. Le concours se faisait au niveau du Brevet et pas du Bac. Cela permit le recrutement de milliers de jeunes réunionnais qui ont montré qu'ils avaient les compétences pour assurer leur mission.

La balle est dans le camp des députés, sinon persisteront encore les règlements des situations au cas par cas alors que ce problème de mutations non désirées en France se reproduit chaque année.

Situation actuelle : droit commun avec bonus de 1500 points pour revenir plus facilement

Quand une personne passe un concours national de recrutement dans l'Éducation nationale, rien n'oblige donc l'administration à l'autoriser à faire son année de stage à La Réunion. Elle peut le faire « dans la mesure du possible ».

Cette situation découle de l'intégration de La Réunion à la France en tant que département français. Sauf adaptation de la loi, le droit commun s'applique comme dans n'importe quel autre département, ce qui signifie que l'affectation pour le stage peut se faire dans une autre académie. À la différence d'autres fonctionnaires, ceux qui sont nommés en France peuvent justifier de liens suffisamment forts avec La Réunion bénéficient d'une aide importante : un bonus de 1500 points s'ils demandent un poste à La Réunion. Ces 1500 points sont l'équivalent d'au moins 20 années de service dans une zone d'éducation prioritaire. Malgré tout,

Entre 2019 et 2022, une différence : l'épidémie de COVID-19

Surmortalité par rapport à 2019 : +35 % à La Réunion, +5,6 % en France

Une étude de l'INSEE comparant les taux de surmortalité entre les 6 premiers mois de 2019, dernière année sans COVID-19, et le premier semestre 2022, période où le nombre de cas de coronavirus a été le plus important, souligne une surmortalité de 35 % à La Réunion, contre 5,6 % en France. De quoi s'interroger une nouvelle fois sur les conséquences d'une stratégie quand les moyens pour y faire face ne sont pas les mêmes qu'en France : laisser entrer le coronavirus à La Réunion.

L'INSEE a publié hier une étude dont voici un extrait

« En France métropolitaine, le nombre de décès enregistrés entre le 1er janvier le 11 juillet 2022 est supérieur de 5,6 % à celui mesuré sur la même période en 2019.

Sur cette période, toutes les régions de France métropolitaine enregistrent une hausse des décès. Elle est la plus prononcée en Corse (+ 12 %), en Occitanie (+ 8 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 8 %). Elle est la plus faible en Ile-de-France (+ 3 %).

Les départements d'outre-mer connaissent une hausse très importante des décès entre 2019 et 2022 sur la période allant du 1er janvier au 11 juillet (+ 24 %).

La hausse des décès est particulièrement élevée à La Réunion (+ 35 %) et la moins marquée en Guyane (+ 9 %).

Pour les départements d'outre-mer les moins peuplés, ces évolutions doivent être interprétées avec précaution, le nombre de décès pouvant davantage fluctuer d'une année sur l'autre. »

Il faut noter qu'au début de l'année 2022, La Réunion était touchée de plein fouet par une épidémie de la première souche du variant Omicron qui circulait dé-

jà massivement depuis plusieurs semaines en France. Car cette étude en confirme une autre. Le 14 mars dernier, l'INSEE avait indiqué que du 1er janvier au 14 février 2022, La Réunion avait connu sur augmentation de 62 % de la mortalité par rapport à la même période en 2019. En moyenne nationale, la surmortalité sur la même période était de 6,3 %, soit 10 fois moins.

Le 19 mars dernier, « Témoignages » rappelait qu'entre le 1er janvier et le 18 février : « la France a connu 50 % de ses contaminations à la COVID-19 alors que ce pourcentage est à La Réunion de plus de 60 %. Concernant les décès, la France a connu 10 % de décès liés à cette vague, et La Réunion 30 %.

Il y a donc eu proportionnellement à La Réunion un taux de mortalité bien plus important qu'en France toutes choses étant égales par ailleurs. »

Ce pic de contamination découlait d'une stratégie : laisser se diffuser le variant Omicron jugé moins dangereux pour aller vers l'immunité collective. Or, l'application de la même stratégie en France et à La Réunion a donné des résultats différents. Comment expliquer cette différence par un manque d'anticipation des autorités sanitaires à La Réunion face à un pic de contamination qui allait atteindre un niveau sans précédent ?

Car manifestement, en France où la moyenne d'âge et donc les comorbidités sont plus élevées, des moyens ont permis de limiter le nombre de décès de manière plus importante qu'à La Réunion. La différence de surmortalité découle-t-elle d'autre chose que de cette différence de moyens ?

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Pa d'porte pou amenn in kozman dsu lidantité rényoné

Mézami, mi koné pa pou zot, mé mwinn mi arète pa fé travaye mon tète dsu sak ni pé apèl lidantité rényoné. Mi antan déssèrtin i di lo lassimilasyon lé riskab diminyé noute konssyans lidantité ziska pètète fé disparète aèl. Mi antan d'ote an kontrè i di noute lidantité rényoné i ranfors é na poin arien lé kapab kal ali an shomin é anpèsh ali avanssé.

Dabor i fo ni di shakinn rant nou néna plizyèr lidantité : ni pé avoir lidantité fransé, épi lidantité rényoné, arzoute ankor èk sa lidantité andianoséanik, é aprés ni pé ankor trouv d'ote konm lidantité d'travayèr salaryé, sansa lidantité d'patron. M'arète la, mé mi espèr konm mwinn zot i rande azot konte ni pé pa kontante anou d'in sèl idantité pou bien défini in group demoune.

Astèr néna nou rényoné, épi noute rolassion avèk la puissans néo-kolonyal, La Franss. La dsu ni pé poze anou késtyon : nou lé rényoné solman, sansa nou lé fransé solman, nou lé inn avan l'ote, sansa lé dé an mèm tan ; final de konte, koman ni rotrov anou dann so rolassion-la... Mwin néna poin lankète dsou mon zyé, mwin na poin non pli in létide sèryé konm k'i diré in tabou pou anparl sa... I pouré fé in lankète d'opinyon pou myé konprande in fénomène konmsa. I pouré mèm fé in tèt pou konprande sa in pé myé, mé mwin pèsonèl mwin néna poin tro linformasyon pou bien konprande fénomène-la.

Mi souvien souvan dé foi mwin la site Robinet de Lasserre lo moune téi di an plin disnévyèm syèk, avan 1848, kékshoz a popré konmsa ; li téi di : « mwin néna dè patri, inn sé La franss é l'ote sé la koloni ». Dayèr si téi falé donn in prèv son langajman pou inn é pou l'ote, li la pran lé zarm pou défande l'inn é l'ote. Lé zarm pou défande noute péi kont lokipasyon bande zanglé épi lé zarm pou défande La franss konte bande koalizé éropéin. Li la mète son vi an danzé é ni doi dir sa in langajman pliské for.

Astèr si ni panss in pé plizyèr gran rényoné : Paul Vergès, Jacques Vergès, Bruny Payet épi d'ote ankor la angaj dann l'armé fransé pou alé vanj konte bande nazi. Mé an mèm tan zot lété pou La Rényon départman fransé épi zot lété in bonpé foi dann la duré, dann lo lafrontman avèk lo kolonyalism fransé, é obliye pa zot la demande lotonomi pou noute péi... i fo pa ni obliye bonpé gran rényoné shak foi téi fo la pran bande pozission antkolonyalist souvan kont gouvèrnman fransé. Dann kèl guèr libérasion : Vietnam, Madégaskar, Lalzéri épi d'ote lite, épi d'ote guèr.

Mon pa d'porte oi arète a pou zordi mé assiréman nou va anparl de sa — a bon ékoutèr, salu.

Justin